



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/539
10 octobre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 98 de l'ordre du jour

FORMATION ET RECHERCHE : INSTITUT DES NATIONS UNIES
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport intitulé "Résumé des activités en cours, et bref aperçu de l'évolution possible de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche", établi à la demande du Conseil d'administration de l'Institut.

ANNEXE

Résumé des activités en cours et bref aperçu de l'évolution possible de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

1. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a maintenant achevé sa restructuration et entre dans une phase de consolidation. Les programmes s'étoffent et gagnent en crédibilité, et la situation financière, quoique encore précaire, est plus stable. Compte tenu de ces progrès, le Conseil d'administration de l'UNITAR a prié le Directeur général par intérim de lui soumettre un bref résumé de l'état actuel des programmes. Le rapport a été examiné par le Conseil d'administration durant sa session de septembre 1995 et il est présenté aux États Membres pour examen en vue du débat qui aura lieu lors de la cinquantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. L'UNITAR dispense une formation aux fins de l'amélioration des compétences, de l'élaboration des politiques, de la collecte d'informations, de la sensibilisation et de la formulation des stratégies. La multiplicité de ses tâches, due dans une large mesure à son mandat institutionnel et aux impératifs financiers, amène l'Institut à ne pas limiter ses activités à la seule formation entendue au sens traditionnel du terme, ce qui implique qu'il faut réexaminer la portée de ses activités. Certaines questions institutionnelles méritent également une attention particulière, par exemple la question de l'étendue et des modalités de l'autonomie de l'Institut, qui est le fondement de sa liberté intellectuelle et de son efficacité opérationnelle.

3. Le présent document est divisé en trois grandes sections : la première contient un aperçu des programmes en cours d'exécution ou en projet, la deuxième traite de la coopération de l'Institut avec les fonds et organes des Nations Unies, et la troisième fournit un bref aperçu de la situation actuelle en matière d'administration et de personnel.

I. ACTIVITÉS DE FORMATION EN COURS ET ORIENTATION FUTURE
DES PROGRAMMES

A. Introduction

4. Les programmes de formation dans le domaine de la diplomatie multilatérale et des disciplines connexes, d'une part, et dans celui du développement économique et social, de l'autre, ont été continuellement élargis et adaptés durant toute la durée de la restructuration. Le nombre et la portée des activités ayant augmenté, la nécessité de mieux répertorier et documenter les méthodes et les résultats obtenus a augmenté en conséquence. Il est urgent que l'Institut puisse concevoir et mettre au point des matériels de formation appropriés, et parvienne à l'excellence dans l'exécution des activités de clarification des problèmes menées avec les acteurs clefs.

5. L'UNITAR travaille actuellement avec dynamisme, créant fréquemment des différents formats pour ses programmes. Un exemple de réussite est celui des programmes de bourses, des activités à long terme (10 ans ou plus), régulières et géographiquement fixes, qui offrent une tribune fiable aux États Membres et à

/...

l'Organisation des Nations Unies et permettent d'affiner et d'améliorer les programmes en permanence. Les programmes les plus réguliers sont les programmes à moyen terme (trois à cinq ans), intensifs et géographiquement mobiles, d'une infrastructure plus légère, axés sur une région donnée, d'approche pragmatique, visant à sensibiliser ou former des groupes cibles clefs, à former des formateurs ou à élaborer des matériels et directives de formation novateurs.

FORMATION À LA GESTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

B. Formation à la diplomatie multilatérale

6. Le programme de formation à la diplomatie multilatérale est un des grands programmes de l'Institut. Les activités ont lieu à Genève, New York et Vienne, et les dépenses de fonctionnement qu'elles entraînent sont minimales. Elles sont considérées comme extrêmement utiles, surtout par les missions diplomatiques, mais l'irrégularité du financement fait qu'il est difficile de mettre en place un programme complet. Des mesures sont prises pour renforcer la capacité du programme à l'aide de documents et de modules de formation, afin de mieux tirer parti de l'expérience acquise et des compétences disponibles, de disposer de traductions dans différentes langues et d'améliorer la conception et l'exécution des programmes. L'éventail des activités pourrait également être élargi, par exemple à la formation à l'administration du secteur public.

7. Dans le même domaine, le programme d'instruction par correspondance dans le domaine des opérations de maintien de la paix et la production d'un module de formation vidéo sur le maintien de la paix constituent les premières étapes de l'utilisation des différents médias aux fins de la formation, dont l'impact et la rentabilité devraient faire l'objet d'analyses au cours de l'année prochaine. Ces nouveaux modules de formation pourraient être utilisés plus souvent avec d'autres programmes de l'UNITAR.

C. Programmes de bourses

8. Des programmes de bourses existent ou sont prévus dans les domaines ci-après :

Droit international

9. Dans ce domaine, les besoins sont continus et vastes, en particulier pour de nombreux pays en développement et économies en transition. Ce programme de bourses correspond bien à la double vocation de l'UNITAR, en ce qu'il exige de connaître à la fois l'évolution de la doctrine et celle de la pratique en la matière. Il s'agit d'une bourse standard de l'UNITAR, et c'est un des programmes favoris des pays en développement, en train de s'ouvrir progressivement aux pays développés et industrialisés. Son principal défaut est qu'il n'a pas assez de ressources pour accorder davantage de bourses : alors qu'il y a plus de 150 candidats chaque année, il n'y a de fonds que pour 15 à 18 stagiaires.

10. Une priorité du programme serait de trouver des fonds pour la mise au point, à partir des matériels et des méthodes appliqués durant les sessions, d'un module de formation qui pourrait contribuer considérablement à une plus

large diffusion du droit international. Le programme de bourses pourrait aussi être complété par des cours de perfectionnement régionaux. À côté du programme général dont l'approche est mondiale, ces cours seraient axés sur des questions juridiques internationales et des problèmes propres à certaines régions.

Diplomatie préventive et établissement de la paix

11. Le domaine s'étend et les besoins, tant au sein de l'Organisation des Nations Unies que parmi les États Membres, sont immenses. Ce programme de bourses est très en vue, tant en raison de sa qualité propre que de l'excellence du site et des conditions logistiques dans lesquelles il se déroule, ainsi que de sa démarche novatrice. Il est destiné à des hauts fonctionnaires nationaux et de l'ONU et à des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), et est devenu un programme de référence dans son domaine; outre sa fonction de formation proprement dite, il constitue aussi une instance de discussions. Il est exemplaire à l'UNITAR, du point de vue de ses orientations et de son déroulement, et il devrait être examiné attentivement comme éventuel modèle pour de futurs programmes.

12. Les domaines dans lesquels les besoins semblent pressants, et dans lesquels l'Institut est actuellement en train de négocier pour obtenir des fonds, sont indiqués ci-après :

Diplomatie multilatérale et affaires internationales

13. Il s'agit, dans le cadre de cette bourse, d'offrir un programme pragmatique visant à améliorer les compétences des diplomates et des négociateurs. Le programme devrait donner aux participants des connaissances exhaustives dans le domaine des relations internationales, des institutions intergouvernementales, de l'application du droit international, de la diplomatie multilatérale, de la politique étrangère et de la diplomatie pratique.

Droit international de l'environnement

14. Un programme de bourses a été organisé conjointement, en 1994 et 1995, par le Centre d'activités du Programme pour le droit de l'environnement et des institutions compétentes du PNUE, sur le modèle du programme de droit international ONU/UNITAR. L'UNITAR s'efforce de trouver les ressources nécessaires pour augmenter les apports spécifiques dans le cadre existant, comme, par exemple, les instructions de correspondance dans le domaine du droit international, une question dont s'entretiennent actuellement la Directrice exécutive du PNUE et ses collègues à Nairobi et à Genève. Les besoins de formation dans ce domaine sont pressants et on s'efforce de faire aboutir des propositions en vue de la création de bourses similaires dans des pays francophones ou des pays d'Europe orientale.

FORMATION À LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

D. Gestion de la dette extérieure et des finances

15. Lancé en 1987, le programme est une réussite en raison de l'élargissement du champ et de sa nature évolutive. Sa portée s'est substantiellement élargie

/...

pour inclure des activités de formation sur des questions liées aux aspects économiques de la gestion financière, à la dette et aux négociations financières ainsi qu'au commerce international. Géographiquement, le programme se signale par l'intensité de ses activités en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud, dans les républiques d'Asie centrale et au Moyen-Orient. Enfin, l'introduction et le développement de programmes de formation au téléenseignement dans le domaine de la gestion de la dette et des finances ainsi que de la négociation sont en cours. Dans les années à venir, l'accent sera mis sur les domaines ci-après :

- a) Aspects juridiques de la gestion de la dette extérieure, de la gestion économique et la gestion financière :

Il s'agit de faire prendre davantage conscience de l'importance des aspects juridiques de la gestion de la dette internationale et des finances ainsi que du rôle des avocats dans le mécanisme des prêts. L'enseignement portera sur des questions telles que les procédures nationales d'approbation des prêts et des garanties; les conditions mises aux accords de prêt; le règlement des différends; l'arbitrage; la pratique du crédit à l'exportation; la syndication; le réaménagement de la dette par l'intermédiaire des Clubs de Paris et de Londres; l'emprunt souverain et les principes du droit budgétaire; les conversions et rachats de dette; les négociations relatives à la dette et le rôle des avocats dans ces négociations.

- b) Aspects juridiques de la dette internationale ainsi que des relations économiques et financières :

Il s'agira de faire acquérir ce qu'il faut avoir de connaissances théoriques, pratiques et techniques pour réussir l'intégration d'une économie nationale dans l'économie mondiale, en permettant aux participants de mieux négocier les détails économiques, techniques et juridiques des contrats de commerce et de gestion.

- c) Aspects juridiques de la dette internationale ainsi que de négociations économiques et financières (théorie et pratique) :

Il s'agira de sensibiliser les participants à l'importance que revêtent, dans les négociations, une préparation bien planifiée et le travail d'équipe. Les objectifs des séminaires sont de dégager les éléments juridiques du processus global des négociations relatives à un prêt international en s'attachant en particulier aux clauses qui, dans un accord de prêt, concernent tout particulièrement l'emprunteur et qu'il serait possible d'améliorer en sa faveur.

E. Gestion des secours en cas de catastrophe

16. Depuis sa création, en 1991, le programme a organisé des ateliers pour décideurs dans sept pays du Sahel. Il s'adresse à une assez large gamme d'acteurs : cela va des planificateurs et décideurs aux responsables locaux d'opérations d'intérêt communautaire. L'exécution en a été souple et les résultats obtenus ont beaucoup varié : dans certains cas, toutes les étapes du cycle de formation ont été menées à bien, alors que dans d'autres, le programme

a tout juste démarré. Dans certains pays, l'impact a été concret : des mesures législatives (sous forme, généralement, de décrets présidentiels) ont été prises en matière de planification préalable et d'atténuation des effets des catastrophes et, dans un cas particulier, le gouvernement a déclaré qu'en 1994, pour la première fois, aucune aide étrangère n'était nécessaire pour combattre les effets d'une inondation.

17. Plusieurs organismes des Nations Unies envisagent maintenant de lancer ce même type de programme dans les mêmes régions. À terme, l'UNITAR devra envisager le maintien de son rôle de chef de file de la formation sous l'égide d'un cadre institutionnel plus vaste, comme celui de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles.

F. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

18. Environnement et développement – Action 21, développement durable, application des conventions et accords internationaux, problèmes liés aux rapports entre environnement et commerce, sécurité environnementale, gestion urbaine, viabilité des collectivités et des établissements humains, ce sont là des problèmes qui demeurent gravement préoccupants et qui sont appelés à le demeurer jusque bien avant dans le XXI^e siècle. Il ne fait pas de doute que l'un des créneaux les plus indiqués pour l'UNITAR reste d'assurer par la formation, dans le cadre de l'action globale menée par les institutions chefs de file, le secrétariat des divers chapitres d'Action 21 et des divers accords et conventions qui s'y rapportent. Sur la base de son mandat, des compétences considérables qu'il a déjà acquises dans un certain nombre de domaines apparentés, et compte tenu de son approche multidisciplinaire ainsi que de la nature universelle de la question, l'UNITAR devrait demeurer active dans ce domaine.

Formation à l'utilisation et aux applications des systèmes d'information sur l'environnement (SIE), y compris gestion des bases de données spatiales, techniques de modélisation et télécommunications

19. Ceci peut être considéré comme un exemple réussi de la nature évolutive des programmes de l'UNITAR. Ce programme, lancé sous forme de programme pilote en 1986, était, à ses débuts, un programme de formation relativement long (six mois), approfondi et hautement technique destiné principalement à des chercheurs travaillant avec des systèmes d'information géographique (SIG) avec accent sur le renforcement des capacités individuelles. Aujourd'hui, dans l'esprit du chapitre 40 d'Action 21, le programme s'emploie essentiellement à renforcer les capacités institutionnelles pour répondre aux besoins de tel ou tel objectif environnemental et, s'il fallait dire ce qui en fait la force principale, on pourrait dire que c'est a) d'organiser (de fixer l'ordre du jour) du principal forum international sur les techniques des SIG et des SIE en Afrique (AFRICAGIS); b) de dispenser du matériel de formation novateur, peu coûteux, orienté vers l'application et autonome (série GIS workbook); c) d'organiser le plus grand forum Internet sur les SIG pour quelque 400 utilisateurs, principalement d'Afrique; et d) d'être expert dans l'élaboration et la conception de programmes intégrant les techniques qui sont disponibles dans ce domaine pour toute une gamme d'applications diverses, activité inscrite dans des cadres de politique nationale ou internationale comme la Convention-cadre des

Nations Unies sur les changements climatiques ou l'établissement de registres des émissions et des transferts de polluants. L'UNITAR cherche actuellement des ressources de base pour pouvoir conserver et fournir son savoir-faire dans le contexte de plusieurs projets environnementaux.

Formation à la mise en oeuvre, au niveau national, des conventions et accords internationaux d'Action 21 relatifs à l'environnement

20. Dans le domaine de la gestion des substances chimiques, le chapitre 19 d'Action 21 trouve des possibilités de formation dans une série de programmes ou initiatives de l'UNITAR qui ont beaucoup évolué au cours des cinq dernières années. D'abord petit programme exécuté avec le concours du PNUE pour aider les pays à appliquer le mécanisme de consentement préalable en connaissance de cause pour les substances chimiques dans les échanges internationaux, ces programmes s'ouvrent maintenant de plus en plus à une plus large gamme de questions de gestion des substances chimiques dans la perspective d'un développement industriel rationnel tant au niveau national que régional.

21. Deux autres programmes ont récemment été lancés qui sont étroitement liés au mécanisme international et national d'application du chapitre 19 et qui paraissent devoir susciter un appui et des concours financiers significatifs de la part des États Membres. Le premier vise à faciliter dans les pays en voie de développement et d'industrialisation, l'établissement de registres des émissions et des transferts de polluants qui favorise la prévention de la pollution par la mise en place de systèmes nationaux d'enregistrement des émissions et des transferts de polluants. L'UNITAR a, en étroite collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et plusieurs organisations internationales, initié une série d'études pilotes en Égypte, au Mexique et en République tchèque pour étudier la possibilité d'introduire des registres des émissions et des transferts de polluants comme outil novateur de gestion environnementale.

22. Le second programme vise à aider les pays à établir un profil national pour évaluer l'infrastructure nationale nécessaire à une bonne gestion des substances chimiques afin de documenter et d'identifier les forces et les faiblesses de leurs systèmes nationaux de gestion des substances chimiques pour servir de base à l'application de programmes nationaux d'action. Le programme de l'UNITAR est organisé sous l'égide du programme interorganisations pour la gestion rationnelle des substances chimiques, réalisé en commun par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et il est lié aux travaux du Forum international sur la sécurité chimique. Des études pilotes ont été entreprises en Guinée, au Mexique, en République tchèque et en Zambie.

23. Enfin, un mémorandum d'accord a été signé avec le secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux pour élaborer et exécuter, à partir de 1995, dans la mesure des ressources disponibles, un programme de formation dans le domaine de la gestion des déchets dangereux.

24. En ce qui concerne la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'UNITAR travaille, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et en étroite collaboration avec le secrétariat de la Convention, à la réalisation d'un programme commun. Ce programme commun, intitulé CC : TRAIN, a ouvert à l'Institut des opportunités et des défis. Le programme achève actuellement sa phase pilote dans trois pays et s'apprête à lancer sa seconde phase dans 15 autres. Objectifs : formation des principales parties prenantes à la compréhension des conditions à réunir et des mécanismes à mettre en place pour l'application de la Convention au niveau national et fourniture de matériel de formation relatif à la Convention ainsi que du cadre permettant la réalisation, dans les pays, d'activités de formation à grand rayon d'action par une équipe nationale mise sur pied et formée dans le cadre du programme.

25. L'importance des conventions internationales sur l'environnement est tout à fait considérable et l'UNITAR s'efforcera de multiplier ses services en faveur de ces conventions dans le cadre de ses programmes de formation. Les raisons de cette participation de l'UNITAR sont multiples : tout d'abord, les conventions internationales sur l'environnement sont d'une grande complexité du fait de leur composantes scientifiques, économiques, politiques et sociales et elles exigent, de ce fait, le type d'approche multidisciplinaire qui est celui de l'UNITAR; ensuite, les secrétariats mis sur pied pour assurer le service de ces conventions sont souvent réduits et leur mandat ne comprend pas le renforcement des capacités; enfin, l'UNITAR est un acteur neutre dans le processus souvent difficile qu'impliquent la négociation et l'application de ces conventions.

Recherche et autres activités liées à la formation

G. Recherche

26. L'UNITAR poursuit diverses activités liées à la recherche afin d'améliorer et d'étendre ses programmes de formation. Ainsi, il accueille des conférences de haut niveau, sollicite des bourses de recherche et publie divers documents et ouvrages.

27. S'il veut mener à bien les activités de formation nécessaires aux organismes des Nations Unies, l'UNITAR ne peut se désintéresser de la recherche appliquée. En effet, l'expérience a montré que pour pouvoir délivrer une formation de haut niveau efficace, les organisateurs doivent avoir une connaissance approfondie du sujet et être au fait des principaux enjeux. L'organisation de conférences sur des thèmes appropriés, la diffusion de leurs décisions, la présentation d'articles lors de réunions internationales et la publication de recherches sont autant de moyens pour l'UNITAR de faire circuler plus largement l'information qui intéresse le système des Nations Unies. Par ailleurs, ces activités lui permettent de mobiliser des fonds, de se faire mieux connaître, et d'accroître l'intérêt de ses programmes pour la communauté internationale.

28. Parmi les activités de recherche de l'UNITAR qui présentent un intérêt direct pour ses programmes de formation, on retiendra les activités décrites ci-après.

a) Une bourse de recherche octroyée par la Ford Foundation pour un projet d'étude de tous les moyens dont disposent les Nations Unies pour préserver la paix et la sécurité, ainsi que des améliorations qui pourraient être apportées aux mécanismes de prévention et de règlement des conflits. L'Institut tient déjà compte des résultats de cette étude dans son programme de bourses pour la formation en matière d'établissement de la paix et de diplomatie préventive;

b) MEDALUS, qui est un projet de recherche financé par l'Union européenne dont l'objectif est de mettre au point une méthodologie d'évaluation des politiques de développement durable. S'inspirant de ce projet, l'UNITAR a élaboré un programme de formation centré sur les outils et les techniques qui permettent de déterminer les causes socio-économiques des changements structurels en tenant compte des facteurs culturels et sociaux, le but étant de renforcer les capacités d'analyse des stratégies de développement aux niveaux national et régional. Fondé sur des techniques simples d'analyse des risques, ce programme permet d'aborder de façon concrète et intuitive les tâches complexes que sont l'élaboration et l'évaluation des politiques de développement. Il a récemment été mis en oeuvre dans le cadre des programmes de gestion intégrée des zones côtières du Programme pour les mers régionales (PNUE).

29. Comme l'Institut mène de plus en plus d'activités de formation et de recherche, ses experts scientifiques et techniques sont souvent invités à prendre la parole lors de colloques universitaires ou de conférences inter-gouvernementales, et ces interventions contribuent à leur tour à asseoir sa renommée.

H. Participation au suivi coordonné des conférences internationales

30. Depuis peu, l'UNITAR formule des propositions dans ce domaine et cherche à mobiliser des fonds pour a) élaborer une série de programmes permettant aux États de préparer différents sommets et d'en appliquer les recommandations, en particulier dans les domaines de la population et des migrations (Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 1994) et des villes et établissements humains (Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), Istanbul, 1996) et b) améliorer les méthodes auxquelles il est fait appel pour aider les États à mettre en oeuvre les différents chapitres d'Action 21, notamment en établissant des profils sectoriels nationaux et en mettant en place un ensemble de structures pour la présentation des rapports à la Commission du développement durable. Ce dernier point a été abordé à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale lors du débat relatif à l'UNITAR.

I. Conférences

31. En dépit du manque de ressources humaines et financières, l'UNITAR organise, dans les limites du possible et de l'indispensable, des conférences ayant un rapport direct avec ses activités de formation. On trouvera quelques exemples ci-après.

1. Conférence sur le maintien de la paix

32. Cette conférence annuelle, organisée par l'Institut d'études politiques de Singapour et l'UNITAR, réunit des personnes ayant directement participé à des opérations de maintien de la paix, des chercheurs, des universitaires et des représentants des gouvernements et des services compétents de l'Organisation des Nations Unies. Les participants présentent des comptes rendus de mission, tentent d'en tirer un enseignement et formulent des recommandations à l'issue de leurs travaux. Les conclusions de la première conférence, qui s'est tenue en 1994 et portait sur l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), sont actuellement publiées sous forme de livre et ont été présentées au Secrétaire général et au Département des opérations de maintien de la paix. L'UNITAR a également inclus certaines informations issues de cette réunion dans son programme d'instruction par correspondance sur le maintien de la paix.

2. AFRICAGIS

33. AFRICAGIS, principale conférence sur les SIG (systèmes d'information géographiques) en Afrique, est organisée tous les deux ans dans le cadre du programme de l'UNITAR sur les SIE (systèmes d'information sur l'environnement), en coopération avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel ainsi que d'autres partenaires. Elle permet à toute une série de groupes de travail de se pencher sur diverses questions fondamentales et est aussi l'occasion de faire connaître à un vaste public les programmes des institutions et les recherches des scientifiques, africains et autres. Les résultats d'AFRICAGIS présentent un intérêt direct pour les programmes de formation de l'UNITAR sur les SIE.

3. Conférence de l'UNITAR sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques

34. Organisée tous les trois ans par le Centre d'information de l'UNITAR sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques, cette conférence fait autorité; elle réunit plus de 400 éminents spécialistes dont les travaux aboutissent à la publication d'un document de fond (actes de la conférence).

4. Colloque CIJ/UNITAR

35. Un colloque sera organisé en avril 1996 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Cour internationale de Justice (CIJ). Les participants étudieront les travaux passés, actuels et futurs de la Cour et réfléchiront à la façon la plus efficace pour elle d'aider les États à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Les informations qui ressortiront du colloque seront prises en compte dans le programme de bourses en droit international.

J. Publications

1. Ouvrages

36. Voici quelques exemples d'ouvrages et de publications de l'Institut :

Shabtai Rosenne, The International Court of Justice (réimpression);

/...

Le système des Nations Unies à Genève : Portée et pratiques de la diplomatie multilatérale (en cours de révision pour réimpression) et The International Civil Servant: An Endangered Species (publié en 1995), sont des ouvrages éminemment utiles pour toute formation dans le domaine des relations internationales. Actuellement, deux autres documents directement issus des activités de formation et de recherche de l'UNITAR sont en cours d'impression : United Nations Transitional Authority in Cambodia: Debriefing and Lessons et The United Nations as a Dispute Settlement System: Improving Mechanisms for the Prevention and Resolution of Conflict.

2. Matériel éducatif

37. Une des principales activités de l'UNITAR est la conception et la publication de matériel éducatif, ce qui devrait permettre de promouvoir la diffusion des résultats des programmes et servir de base à de futures initiatives.

Systèmes d'information

38. La série consacrée à l'enseignement et à la formation, intitulée Explorations in Geographic Information Systems (GIS) Technology, est un ensemble de cahiers d'exercices conçus pour permettre aux gestionnaires de l'environnement d'étudier indépendamment les techniques analytiques et les principaux domaines d'application de la technologie relative aux systèmes d'information de gestion. Plus de 3 500 exemplaires ont été distribués depuis 1991. Ils sont vendus aux institutions des pays industrialisés et sont offerts gratuitement en général aux gestionnaires et aux scientifiques des pays en développement.

Guide de l'Internet en Afrique : Un répertoire du courrier électronique et du système Internet, en cours d'élaboration, permettra aux usagers de surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent pour communiquer ou partager des données avec les membres de la communauté scientifique et technique africaine.

Systèmes d'information intégrés sur l'environnement : Brochure de sensibilisation : Il s'agit d'une brochure destinée à sensibiliser à ces techniques les personnes et les organisations qui jouent un rôle important dans la mise en oeuvre de projets de développement relatifs à l'environnement, à la planification régionale et à la gestion des ressources naturelles et à faire connaître les avantages techniques que présentent les systèmes d'information intégrés sur l'environnement pour la création d'instruments d'aide à la prise de décisions.

Veille technologique dans le domaine des systèmes d'information géographique : En collaboration avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (PNUD), l'UNITAR a réalisé un manuel sur les logiciels relatifs aux systèmes d'information de gestion en vue d'aider ceux qui lancent des projets dans ce domaine. Le manuel permettra aux usagers de choisir les logiciels qui leur conviendront le mieux en fonction de leurs besoins (importance, applications, etc.), de leurs objectifs, de leur matériel et de leurs effectifs.

39. Il convient de noter que l'UNITAR, qui s'intéresse depuis longtemps à cette activité, a établi des contacts et acquis une grande crédibilité et reçoit de ce fait d'importants dons de logiciels, cependant que les secteurs privé et public lui fournissent généreusement des services dans le domaine de l'information et de la recherche concernant les systèmes d'information.

Gestion des substances chimiques et des déchets

40. Les documents d'information, principaux ouvrages pour les programmes de pays qui intéressent toutes les parties concernées à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, visent à renforcer les aspects stratégiques des programmes nationaux de gestion des substances chimiques. Parmi les documents publiés figurent :

Guidelines for the implementation of the UNITAR PRTR Pilot Studies;

Preparing a National Profile to Assess the National Infrastructure for Management of Chemicals – A Guidance Document.

41. Modules de formation indépendants : Il s'agit de modules d'importance cruciale pour les séminaires régionaux et nationaux. Ils donnent des informations détaillées sur certains aspects de la gestion des substances chimiques, par exemple la gestion des risques. Un de ces modules est intitulé "Strengthening Capabilities in Countries to Make Prior Informed Consent Import Decisions".

42. Les documents complémentaires fournissent d'importantes informations générales sur des aspects spécifiques des produits chimiques. Ils doivent être utilisés en tant que sources d'information générale soit pendant les stages de formation, soit pendant le travail. Parmi les documents publiés à ce jour figurent notamment :

Resource Guide on Training and Technical Assistance Activities of International Organizations Related to the Environmentally Sound Management of Chemicals

Country Information Sheets on the Sound Management of Chemicals in Developing Countries

Guide to Scientific Legal and Technical Literature for Chemical Management and Safety

Guide to Databases for Chemical Management and Safety

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

43. Le CC:TRAIN Workshop Package contient six modules sur les aspects mondiaux des changements climatiques et la Convention sur les changements climatiques. Ils traitent notamment de la science et des incidences des changements du climat mondial, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de l'assistance financière dans le cadre de ladite convention, des méthodes utilisées pour analyser les changements climatiques et du CC:TRAIN. Le

programme comprend également un film vidéo de 20 minutes sur la science et les incidences des changements climatiques ainsi qu'un manuel sur l'utilisation du programme et l'organisation d'ateliers.

44. Le personnel du projet, les membres des équipes de pays et d'autres personnes à l'intérieur du pays peuvent utiliser de façon indépendante le programme pour communiquer des informations d'ordre général sur la question des changements climatiques et la Convention sur les changements climatiques.

Gestion de la dette, de l'économie et des finances

45. Training Package – Debt and Financial Management (The Legal Aspects) : l'UNITAR a mis au point un programme de formation d'utilisation facile pour l'enseignement à distance de la gestion de la dette et des finances. Il s'agit de disposer d'un programme de formation susceptible de faire partie du programme des universités et établissements de formation des pays en développement.

46. Case Study Workshop Package – Negotiation Theory and Practice : l'UNITAR a récemment mis au point un autre programme indépendant intitulé "Case Study Workshop Package: Negotiation and Drafting of Loan Agreements". Les éléments de ce programme comprennent une introduction; des modèles de programmes d'atelier; des notes détaillées sur la formation des formateurs et l'assistance aux formateurs; des exercices de simulation/mise en situation et des éléments interactifs; du matériel d'enseignement, des moyens audio-visuels, des graphiques, des diapositives; des documents complémentaires et autres documents destinés aux étudiants et aux instructeurs; des prospectus pour les étudiants; une liste de références.

47. Série de documents : dans le cadre de la diffusion des résultats de ses travaux, l'UNITAR a entrepris la publication d'une série de documents relatifs à des questions importantes et pertinentes portant sur la gestion de la dette et des finances. À ce jour, les documents suivants ont été publiés : Debt Re-structuring (février 1992); Recommendations of Participants (mars 1992); Good Debt Management Pays (janvier 1993) et Negotiations in Debt and Financial Management (décembre 1994).

II. COOPÉRATION INTERINSTITUTIONS

48. Le Conseil d'administration de l'UNITAR, tout comme la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, a toujours souligné la nécessité de développer et de renforcer la coopération interinstitutions. Cette question a été abordée dans deux optiques différentes.

A. Réunions des directeurs des instituts des Nations Unies pour la formation, la recherche et la planification

49. L'UNITAR renoue avec ses traditionnelles réunions annuelles des directeurs des instituts du système des Nations Unies. Ces manifestations de deux jours ont essentiellement pour objet de procéder à un échange de vues et de données d'expérience sur certaines questions, telles que la formation dans les domaines économique et social. Les participants à la réunion de 1995 avaient proposé qu'un certain nombre de méthodes de recherche et de formation soient conçues

pour mieux répondre aux grandes questions de l'heure, et identifier les problèmes qui restent à résoudre dans ce domaine.

50. Les directeurs ont examiné, dans un esprit pragmatique, dans quelle mesure les instituts représentés à cette réunion pourraient contribuer concrètement aux travaux de formation et de recherche concernant les grandes conférences internationales, l'accent étant mis sur les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), le "Sommet Ville-Cité".

B. Prestation de services aux fonds et programmes
des Nations Unies

51. En matière de prestation de services directement liés à la formation aux organismes des Nations Unies, l'UNITAR a apparemment obtenu, ces derniers temps, d'assez bons résultats, et ce, que ce soit en sa qualité d'agent d'exécution ou de mise en oeuvre, ou encore de partenaire à part entière dans les programmes bilatéraux et multilatéraux de coopération pour le développement. Le principe qui sous-tend cette approche est simple. En tant qu'institut de formation des Nations Unies, l'UNITAR ne réclame aucun privilège particulier; tout ce qu'il demande c'est que l'on songe à lui lorsqu'il est question de programmes dans des domaines où il a fait ses preuves. Le recours à l'UNITAR pourrait se révéler financièrement avantageux et contribuer à renforcer les compétences techniques dont dispose l'Organisation des Nations Unies.

52. L'UNITAR cherche, de façon plus systématique et méthodique, à coopérer avec les différents fonds et programmes des Nations Unies, tels que le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le PNUE, le Bureau de l'ONU pour les services d'appui aux projets, le Département des services d'appui et de gestion pour le développement et le Département des affaires humanitaires. La situation financière actuelle n'est, bien entendu, guère favorable, ces organisations faisant elles-mêmes l'objet de restrictions financières. Cela étant, certaines opérations sont en cours et l'UNITAR pourrait sans aucun doute apporter son concours à certaines activités des organismes susmentionnés. Certaines mesures allant en ce sens ont déjà été prises.

53. Enfin, donnant suite aux décisions et résolutions de certaines grandes conférences internationales, l'UNITAR travaille à des projets de formation et effectue des travaux de recherche en matière de formation. La Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), le "Sommet Ville-Cité" serait, à cet égard, une excellente occasion. En effet, les établissements humains, en particulier les mégapoles, constituent, en la matière, le microcosme et le cadre tout désigné pour la plupart des thèmes des conférences intergouvernementales récemment tenues ou qui se tiendront prochainement : environnement; population; développement social; questions relatives aux femmes; etc. Il est clair que la coordination de ces conférences n'est pas tâche facile. Chacune semble, en effet, produire son propre plan d'action, et l'harmonisation des diverses priorités sectorielles peut être difficile. L'UNITAR pourrait incontestablement offrir quelques avantages comparatifs dans ce domaine, en adoptant, comme l'a vivement recommandé le Conseil économique et social à sa dernière session, une approche concertée.

III. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET QUESTIONS RELATIVES
AU PERSONNEL

54. Au cours des deux dernières années, l'UNITAR a surmonté une période de grande incertitude financière et d'instabilité institutionnelle. L'Institut est maintenant à même de promouvoir son rôle sur le plan intellectuel, de renforcer la crédibilité de ses activités de formation et de faire en sorte que ces activités, ainsi que les moyens financiers voulus, atteignent une certaine masse critique.

55. Dans cette phase de consolidation, il convient de réaffirmer les principes de l'autonomie de l'UNITAR, dans la mesure où c'est son statut particulier qui donne à l'Institut, conformément au règlement de l'ONU, la souplesse administrative et opérationnelle lui permettant de mener efficacement ses activités.

56. Le niveau de sécurité de l'emploi dans le cas des administrateurs varie d'un programme à l'autre, mais ne dépasse que rarement les 12 mois. La situation est pratiquement la même pour les agents des services généraux. Ce sont les stagiaires et les consultants en recherche, dont certains ont collaboré très longtemps avec l'Institut, qui constituent le cas le plus difficile à résoudre, ces derniers ne bénéficiant que de quelques avantages. En effet, si, au début, ces conditions particulièrement fluctuantes ont donné une impulsion à un certain nombre de programmes, ces mêmes conditions peuvent avoir un impact négatif sur la qualité générale et la cohérence de ces programmes, à mesure que ces derniers et l'UNITAR lui-même connaissent un accroissement de leur taille et que leur rôle est mis en relief.

57. L'avenir de l'Institut dépend directement de la qualité et du nombre de fonctionnaires dont les salaires sont prélevés sur le Fonds général. L'UNITAR ne pourrait demeurer le prestataire principal le plus qualifié de programmes de formation non partisans et portant sur des besoins bien identifiés et bien ciblés que s'il disposait d'un minimum d'effectifs dont les traitements sont prélevés sur des contributions volontaires au Fonds général qui ne soient pas affectés. Tant qu'il ne sera pas possible de mettre à contribution le budget ordinaire de l'ONU, il sera nécessaire de mettre au point une stratégie de financement cohérente et rationnelle pour assurer un minimum de prévisibilité et de durabilité. Doté ainsi d'une base financière solide, l'Institut pourra répondre plus rapidement aux demandes de formation, auxquelles il n'est donné suite actuellement qu'une fois sur quatre. Dans les domaines où l'UNITAR offre un grand avantage comparatif, un Fonds général renforcé aurait un effet de multiplication, dans la mesure où les administrateurs ou responsables de programmes pourraient consacrer tout leur temps à accroître la portée générale de leurs programmes, à affiner les méthodes et les données et à recueillir des fonds pour mener des activités opérationnelles.

58. Enfin, pour développer les services de formation fournis aux États membres et en améliorer la qualité, le Conseil d'administration de l'UNITAR, donnant suite à différentes résolutions de l'Assemblée générale, a décidé que l'Institut ouvrirait immédiatement un bureau de liaison à New York.

IV. CONCLUSIONS

59. L'UNITAR a pour mandat d'accroître l'efficacité du système des Nations Unies et de répondre à des besoins spécifiques exprimés par les États Membres, en fournissant des services de formation et de recherche dans les domaines de la paix et de la sécurité et du développement économique et social. Certains programmes répondent aux deux objectifs, d'autres servent essentiellement l'un ou l'autre. Dans le premier cas, l'UNITAR se doit de redoubler d'efforts et de mettre davantage l'accent sur le suivi des discussions, débats et opérations en cours au sein du système des Nations Unies en tant que tel; le deuxième cas exige de l'Institut davantage de souplesse et de ressources pour tenir dûment compte des besoins particuliers d'un pays ou d'une région donnés. Les deux types de programme exigent toutefois que l'Institut soit à même d'entreprendre des programmes de formation et des activités de vulgarisation plus ou moins durables.

60. Le présent rapport a été établi à la demande du Conseil d'administration de l'UNITAR pour deux raisons. Premièrement, il a été jugé nécessaire de faire le point de la situation et d'évaluer les résultats obtenus au cours de la phase de restructuration. Sans subir de déficit financier, il y a eu apparemment une augmentation constante du nombre des programmes de formation offerts et une amélioration correspondante de la qualité. Ces résultats sont conformes à la décision du Conseil d'administration de l'UNITAR tendant à tenir également compte et des impératifs de la gestion et des considérations liées aux programmes. Cette nouvelle situation permettra au Conseil d'administration d'envisager les étapes suivantes à franchir, en commençant par une période de consolidation, c'est-à-dire en faisant en sorte que l'UNITAR puisse, tout en respectant l'esprit de son mandat initial, participer aux débats en cours sur la coopération multilatérale pour le développement. Le deuxième objectif de ce bref rapport est de mieux informer les États Membres ainsi que les organes et organismes des Nations Unies des résultats obtenus au cours de la phase de restructuration. Il devrait répondre à la plupart des préoccupations exprimées lors des débats de l'Assemblée générale au cours des quelques dernières années, à savoir que l'Institut devrait continuer à jouer un rôle spécial en matière de formation et qu'il soit, en même temps, plus performant sur le plan financier.
